

**Feuille annexe au dossier d'inscription A.L.S.H. CC2V**  
**« Vacances de toussaint 2023 » 3-12 ans** (à remplir en lettres capitales)

**ENFANT**

Nom : ..... Prénom : .....

Commune de résidence : .....

**PERIODES D'INSCRIPTION**

Dates	Lundi 23/10	Mardi 24/10	Mercredi 25/10	Jeudi 26/10	Vendredi 27/10	Lundi 30/10	Mardi 31/10	Mercredi 01/11	Jeudi 02/11	Vendredi 03/11
Choix								FERIE		

**COCHER LES JOURS CHOISIS**

**Nombre de journées :**

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) ....., responsable de l'enfant ....., autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la sortie de l'Accueil de Loisirs :

Nom et prénom des personnes autorisées (indiquer 3 personnes au maximum)		
1 -	2 -	3 -

Les personnes désignées doivent être munies d'une pièce d'identité.

➔ **Modifications depuis la dernière inscription en accueil de loisirs (santé, familiaux, adresse, téléphone) :**

.....  
.....  
.....

Service Animation Loisirs CC2V  
Tél : 03.44.90.61.40 Fax : 03.44.96.31.01  
[pole@cc2v.fr](mailto:pole@cc2v.fr)



SOUTENIR ET RENFORCER  
LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

## Participation financière de la famille

**Partie financière à remplir  
par la CC2V**

Justificatif présenté :

avis d'imposition 2022 revenus année 2021

autres (préciser) : .....

\* Ressources mensuelles :

(Total des salaires et assimilés)

12 mois

\* Pension alimentaire perçue

(si paiement d'une pension alimentaire, déduire le montant mensuel)

**TOTAL**

\* Nombre d'enfants à charge

\* Taux d'effort (selon le nombre d'enfants à charge et régime d'appartenance) : ..... %

### Calcul du prix horaire

(Total des ressources) x (Taux d'effort en %) / 8

..... x ..... / 8 = <sup>(1)</sup> ..... €

### Participation familiale totale :

(Prix horaire) x (Nombre d'heures)

<sup>(1)</sup> ..... x ..... = ..... €

**L'accueil comprend les activités, le goûter, le repas**

Je m'engage à régler la somme de ..... € qui m'est demandée.

**→ En cas de non présentation d'avis d'imposition, application du tarif le plus élevé**

**\* Paiement par chèque bancaire, espèces au Pôle enfance Jeunesse ou par carte bancaire via le portail famille après réception de la facture.**

**Lu et accepté, le..... Signature**



**Le règlement intérieur est à disposition sur le site internet de la CC2V  
et le portail famille**

**Nos Accueils de Loisirs sont subventionnés  
par la C.A.F de l'Oise**

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées sis à 9 rue du Maréchal Juin – 60150 THOUROTTE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à réalisation du traitement : inscription en accueil de loisirs et paiement.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes des Deux Vallées et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de leur inactivité.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [juridique@cc2v.fr](mailto:juridique@cc2v.fr) / Service juridique 9 rue du maréchal Juin 60150 THOUROTTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.